

BULLETIN D'INSCRIPTION

ACTIVITÉ
.....
.....
.....
.....
.....
Date

OUVRANT DROIT	
Nom	PrénomSLV.....
NIA.....	
Téléphone.....	Portable
Email	
<input type="radio"/> Actif <input type="radio"/> Inactif	
<input type="radio"/> Famille monoparentale/personne seule/veuf(ve)	
<input type="radio"/> Marié(e)/pacsé(e)/en couple	
<input type="radio"/> Allergie/situation de handicap/Autre.....	

PARTICIPANTS						
Nom et Prénom de tous les participants	Invité	Date de naissance				Participation financière
		Jour	Mois	An	Âge	
1.						
2.						
3.						
4.						
5.						
6.						
Jumelage demandé avec						Total

Chambre particulière avec supplément sous condition de disponibilité



Afin de vous accueillir au mieux sur nos activités, vous pouvez nous signaler un handicap concernant un participant

TRANSPORT	
<input type="checkbox"/> Voiture personnelle ou transport en commun	<input type="checkbox"/> Est volontaire pour covoiturer
<input type="checkbox"/> Arrêt Ramassage Car (voir journal)	<input type="checkbox"/> Souhaite bénéficier d'une assistance au transport

Pour valider votre inscription, merci de renseigner l'intégralité du bulletin

<p>Encaissement du chèque après confirmation de l'activité et affectation</p> <p>Bulletin et règlement à retourner à votre SLV Chèque à l'ordre de la CMCAS du Val d'Oise</p> <p>Règlement à agraffer</p>



Droit à l'image : toute participation à une activité avec la CMCAS du Val d'Oise peut vous amener à être pris en photo. Si vous ne le souhaitez pas, merci de vous retirer de la prise de vue lors du cliché. Les photos pourront être utilisées sur le site Internet ou dans toute autre publication de la CMCAS.



Conditions générales d'annulation d'une inscription à une activité

- Toute annulation doit être faite par écrit en complétant la demande d'annulation disponible en SLV ou sur le site Internet de la CMCAS <https://val-doise.cmcas.com/> et remis en SLV ou envoyée par mail à l'adresse suivante : **Vald'oise.cmcas@asmeg.org**
- Pour toute annulation avant la date de forclusion, le montant est intégralement remboursé si règlement en espèce, ou le chèque de règlement retourné au bénéficiaire avec la mention annulée.
- Pour toute annulation après la date de forclusion, le montant total sera conservé et encaissé, sauf s'il existe une liste d'attente qui permet le remplacement par un autre bénéficiaire. Auquel cas le montant sera remboursé.
- Pour toute annulation après l'affectation, le montant sera conservé et encaissé, sauf en cas de maladie, accident d'un participant ou décès d'un membre de la famille et sur présentation de justificatif uniquement.

En signant les conditions générales d'annulation, je reconnais en avoir pris connaissance et les accepte.

Fait, le ----- à -----

Signature de l'agent